



RÔLE D'AUDIENCE DU CONSEIL DE DISCIPLINE

NOVEMBRE 2024

N° dossier et parties	Procureurs	Nature de la plainte	Conseil de discipline	Nature de l'audition Date, heure et lieu
<p>15-24-00150</p> <p>Serge Tessier, d.d., syndic c. Julien Bory, d.d.</p>	<p>Me Jean-Claude Dubé Me Nathalie Dubé</p>	<ul style="list-style-type: none">• Ne pas avoir consigné dans le dossier de sa patiente le plan de traitement suggéré par le denturologiste et agréé par ce dernier et par la patiente;• N'a pas consigné dans le dossier de sa patiente une description de la prothèse dentaire amovible fournie ou vendue;• N'a pas consigné dans le dossier de sa patiente la prescription qu'il a envoyé au Laboratoire dentaire pour la modification de la barre d'implant;• A dans le dossier de sa patiente agit sans ordonnance;• N'a pas exercé sa profession conformément aux principes approuvés et reconnus de la denturologie, à l'égard de sa patiente.	<p>Me Isabelle Martel, présidente M. Jonathan Chartrand, d.d. Mme Josée Latour, d.d.</p> <p>Mme Sylvie Grothé, secrétaire</p>	<p>Audience sur culpabilité</p> <p>29 novembre 2024 à 9 h 30, visioconférence</p> <p>L'audience est publique. Veuillez communiquer avec la secrétaire du conseil de discipline pour assister à l'audience à distance : sgrothe@odq.com</p>